

RELEVÉ DES INSECTES ET DES MALADIES DES ARBRES AU QUÉBEC

FAITS SAILLANTS À LA FIN JUILLET 2005

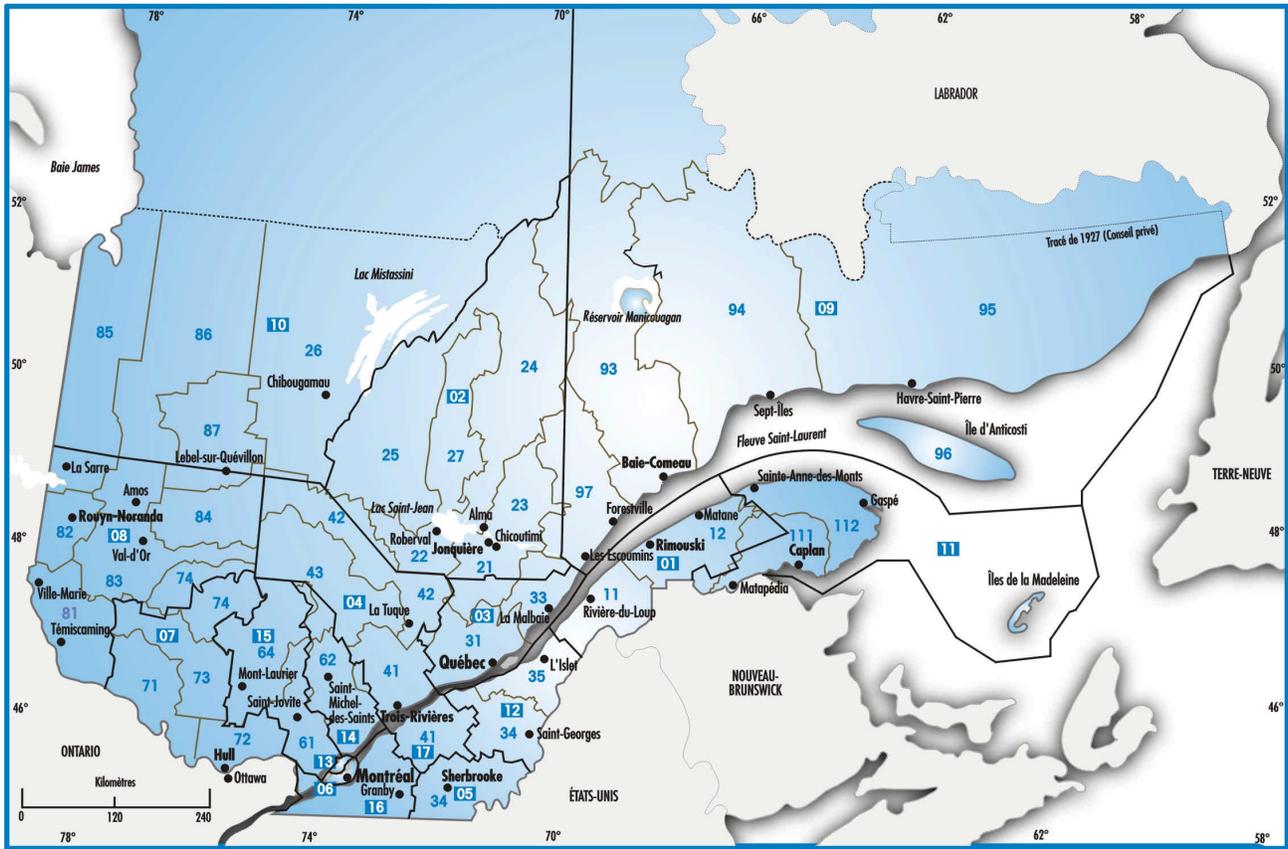
DIRECTION DE LA CONSERVATION DES FORÊTS

Septembre 2005

INTRODUCTION

Ce rapport mi-saison des insectes et maladies des arbres du Québec dresse un bilan des principaux problèmes entomologiques et pathologiques qui ont affecté les forêts québécoises depuis le printemps jusqu'à la fin de juillet 2005. L'information qu'il renferme provient principalement des observations faites par les 14 techniciens en protection des forêts qui travaillent dans les diverses régions administratives du ministère des Ressources naturelles et de la Faune (MRNF) ainsi que des relevés aériens effectués par la Direction de la conservation des forêts (DCF). Les données présentées sont générales et ne portent que sur les cas jugés les plus pertinents en forêt naturelle ainsi que dans les plantations. On trouvera également dans ce rapport un bilan des inspections phytosanitaires réalisées dans les pépinières forestières dans le but de certifier l'état de santé des plants destinés au reboisement.

Les unités territoriales retenues pour situer les phénomènes sont les régions administratives du Québec ainsi que les unités de gestion du MRNF. Les limites de ces entités administratives sont indiquées sur la carte 1. Les noms des localités citées dans le rapport sont conformes à ceux du *Répertoire toponymique du Québec* accessible en ligne à l'adresse : www.toponymie.gouv.qc.ca. On peut obtenir de l'information supplémentaire et des précisions quant aux endroits où des ravageurs ont été détectés en s'adressant à la Direction de la conservation des forêts ou en consultant le site Internet **Feux, Insectes et Maladies des arbres au Québec** (FIMAQ) au : www.mrnf.gouv.qc.ca/forets/fimaq/index.jsp.



**LES RÉGIONS ADMINISTRATIVES
DU QUÉBEC**

- 01 Bas-Saint-Laurent
- 02 Saguenay–Lac-Saint-Jean
- 03 Capitale-Nationale
- 04 Mauricie
- 05 Estrie
- 06 Montréal
- 07 Outaouais
- 08 Abitibi-Témiscamingue
- 09 Côte-Nord
- 10 Nord-du-Québec
- 11 Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine
- 12 Chaudière-Appalaches
- 13 Laval
- 14 Lanaudière
- 15 Laurentides
- 16 Montérégie
- 17 Centre-du-Québec

LES UNITÉS DE GESTION DU MRNF

- 11 Grand-Portage
- 12 Bas-Saint-Laurent
- 21 Saguenay-Sud
- 22 Roberval
- 23 Shipshaw
- 24 Rivière-Pérignonka
- 25 Saint-Félicien
- 26 Chibougamau
- 27 Mistassini
- 31 Portneuf-Laurentides
- 33 Charlevoix
- 34 Beauce–Estrie
- 35 Appalaches
- 41 Bas-Saint-Maurice
- 42 Windigo
- 43 Gouin
- 61 Rivière-Rouge
- 62 L'Assomption-Matawin
- 64 La Lièvre
- 71 Coulonge
- 72 Basse-Lièvre
- 73 Haute-Gatineau
- 74 Cabonga
- 81 Témiscamingue
- 82 Rouyn-Noranda
- 83 Val-d'Or
- 84 Mégiscane
- 85 Lac-Abitibi
- 86 Harricana
- 87 Quévillon
- 93 Manicouagan-Outardes
- 94 Sept-Îles
- 95 Havre-Saint-Pierre
- 96 Anticosti
- 97 Escoumins-Forestville
- 111 Baie-des-Chaleurs
- 112 Gaspésie

adapté de Ressource et industrie forestières,
Portrait statistique-Édition 1999

MRNF Direction de la conservation des forêts
05/10

Carte 1 – Les régions administratives du Québec et les unités de gestion du ministère des Ressources naturelles et de la Faune

RÉSUMÉ

La tordeuse des bourgeons de l'épinette est demeurée, cette année encore, le principal ravageur des résineux. Dans les forêts de feuillus, les infestations par la tordeuse du tremble ont augmentées significativement.

Les principaux faits marquants jusqu'à la fin de juillet ont été :

- la progression des superficies défoliées par la tordeuse des bourgeons de l'épinette principalement dans la région de l'Outaouais et la présence des mêmes foyers d'infestation que l'année dernière dans la région des Laurentides, de la Mauricie, du Centre-du-Québec et du Saguenay-Lac-Saint-Jean ;
- l'augmentation des superficies affectées par la tordeuse du pin gris dans la région de l'Outaouais ;
- le relevé de superficies importantes touchées par le dendroctone de l'épinette sur l'île d'Anticosti ;
- la progression de l'infestation de tordeuse du tremble dans la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean, de la Côte-Nord et du Bas-Saint-Laurent ;
- l'apparition, depuis deux ans, de symptômes de dépérissement sur des pins blancs de la région de l'Abitibi-Témiscamingue ;
- une gelure printanière sur certains feuillus dans le sud-ouest de l'Outaouais.

PROGRAMME DE SURVEILLANCE DES FORÊTS NATURELLES

TORDEUSE DES BOURGEONS DE L'ÉPINETTE

Choristoneura fumiferana

Les superficies infestées par la tordeuse des bourgeons de l'épinette ont augmenté en 2005. Elles totalisent 48 682 ha comparativement à 33 743 ha l'année dernière. Les défoliations demeurent localisées dans les régions de l'Outaouais, des Laurentides, de la Mauricie, du Centre-du-Québec et du Saguenay-Lac-Saint-Jean.

L'infestation a progressé principalement dans la région de l'Outaouais. Les dégâts demeurent toutefois concentrés encore majoritairement à l'intérieur du périmètre où on enregistre des défoliations depuis plusieurs années, soit la zone comprise entre Fort-Coulonge, Maniwaki et Buckingham. Un peu plus de 45 600 ha ont été touchés sur ce territoire, comparativement à quelques 30 200 ha en 2004. Les superficies infestées se sont accrues principalement au sud-est de l'unité de gestion de la Coulonge. Par contre, dans plusieurs autres secteurs de la province, les défoliations ont été moins intenses qu'en 2004.

Les infestations relevées dans les Laurentides (Kiamika, Notre-Dame-du-Laus, Val-Ombreuse) et au Centre-du-Québec (Sanctuaire de Drummondville, Notre-Dame-du-Bon-Conseil) demeurent locales alors que le foyer localisé en Estrie (Compton) n'existe plus suite à la récolte de la plantation. En Mauricie, les superficies affectées par la tordeuse ont légèrement augmenté par rapport à l'année dernière mais elles demeurent localisées dans les mêmes secteurs, soit dans le Parc national de la Mauricie, au sud de Saint-Roch-de-Mékinac et près de Saint-Georges-de-Champlain et Grand-Mère. La défoliation y est toutefois moins intense qu'en 2004. Finalement, au Saguenay-Lac-Saint-Jean, l'étendue des dégâts a diminué cette année et ceux-ci demeurent confinés dans les limites de la ville de Saguenay. Aucune défoliation n'a été signalée dans les autres régions du Québec.

Le profil forestier des territoires affectés par la tordeuse sera établi d'ici l'automne. À noter qu'en Outaouais, moins du quart des superficies défoliées par l'insecte entre 1992 et 2004 comprennent des peuplements dont la proportion de sapins et d'épinettes blanches est supérieure à 25%. Seulement quelques 2 000 ha de ces peuplements ont connu quatre années et plus de défoliations graves et, de surcroît, pas nécessairement de façon consécutive.

Le suivi des populations de tordeuses se poursuit dans notre réseau de surveillance provincial. De nouveaux renseignements sur les tendances évolutives de l'infestation pour 2005 seront disponibles à l'automne.

Les données relatives à l'inventaire aérien sont par ailleurs accessibles à l'adresse Internet suivante : www.mrnf.gouv.qc.ca/forets/fimaq/insectes/fimaq-insectes-portrait-superficies.jsp .

Tableau 1 - Superficies affectées par la tordeuse des bourgeons de l'épinette au Québec en 2005 (en hectares).

Régions administratives	Unités de gestion	Niveaux de défoliation			Total
		Léger	Modéré	Grave	
Saguenay– Lac-Saint-Jean	21	147 (265) ¹	225 (495)	509 (935)	881 (1 695)
	23	176 (85)	131 (144)	425 (398)	732 (627)
	Total	323 (350)	356 (639)	934 (1 333)	1 613 (2 322)
Estrie	34	0 (0)	0 (0)	0 (8)	0 (8)
Centre-du-Québec	41	61 (11)	58 (71)	148 (74)	267 (156)
Mauricie	41	50 (8)	388 (27)	594 (835)	1 032 (870)
Laurentides	64	0 (48)	113 (123)	0 (21)	113 (192)
Outaouais	71	2 002 (1 235)	6 073 (1 881)	15 974 (12 055)	24 049 (15 171)
	72	950 (957)	4 582 (1 464)	9 114 (7 778)	14 646 (10 199)
	73	736 (239)	1 837 (240)	4 389 (4 346)	6 962 (4 825)
	Total	3 688 (2 431)	12 492 (3 585)	29 477 (24 179)	45 657 (30 195)
Total général		4 122 (2 848)	13 407 (4 445)	31 153 (26 450)	48 682 (33 743)

¹() : Superficies affectées en 2004

ARPEENTEUSE DE LA PRUCHE

Lambdina fuscicornis fuscicornis

Les foyers d'infestation relevés l'année dernière dans la région du Bas-Saint-Laurent ont disparus. Dans la région de la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine, la défoliation rapportée en 2004 près du lac Marsoui, au sud-est de Sainte-Anne-des-Monts, a causé la mortalité du peuplement de sapins baumiers. Des dommages légers ont été relevés sur une petite superficie en pourtour de la zone de mortalité. Au sud-ouest de Mont-Louis, les dégâts d'arpenteuse ne persistent que dans une partie résiduelle du peuplement récolté en grande partie l'année dernière. Les prévisions sur l'évolution des populations de ce ravageur pour 2005, établies à l'aide du relevé des œufs, seront disponibles à l'automne.

Tableau 2 - Superficies affectées par l'arpenteuse de la pruche au Québec en 2005
(en hectares)

Régions administratives	Unité de gestion	Niveaux de défoliation			Total
		Léger	Modéré	Grave	
Bas-Saint-Laurent	11	0	0	0	0
		(0) ¹	(0)	(13)	(13)
Gaspésie– Îles-de-la-Madeleine	112	4	4	0	8
		(0)	(0)	(23)	(23)
Total général		4	4	0	8
		(0)	(0)	(36)	(36)

¹ () : Superficies affectées en 2004

TORDEUSE DU PIN GRIS

Choristoneura pinus pinus

Pour une deuxième année consécutive, ce défoliateur du pin gris a causé des dégâts sur l'île du Grand Calumet dans la région de l'Outaouais. Les superficies défoliées sont passées de 151 ha en 2004 à 562 ha cette année. Sa présence a encore été notée dans des brise-vent de pin gris à proximité de la pépinière de Normandin dans la région du Saguenay–Lac-Saint-Jean. Le suivi des populations de cet insecte se poursuit dans notre réseau de surveillance. Des renseignements sur les tendances évolutives de l'infestation pour 2005 seront disponibles à l'automne.

Tableau 3 – Superficies (ha) affectées par la tordeuse du pin gris au Québec en 2005

Régions administratives	Unité de gestion	Niveaux de défoliation			Total
		Léger	Modéré	Grave	
Outaouais	71	0 (0) ¹	0 (0)	562 (151)	562 (151)
Total général		0 (0)	0 (0)	562 (151)	562 (151)

¹ () : Superficies affectées en 2004

DENDROCTONE DE L'ÉPINETTE

Dendroctonus rufipennis

Un relevé aérien a été effectué cette année sur l'île d'Anticosti pour connaître l'état de situation du dendroctone de l'épinette. Le dernier relevé, effectué en 2000, avait identifié 71 254 hectares d'infestation active (jusqu'à 10 % d'arbres rougis dans un peuplement). En 2005, l'évaluation ponctuelle de l'activité de l'insecte a permis de circonscrire 26 618 hectares de dommages par voie aérienne dont 6 162 hectares de niveaux grave à très grave (30 % et plus d'arbres rougis dans un peuplement) dans le nord-ouest de l'île.

Tableau 4 – Superficies (ha) affectées par le dendroctone de l'épinette sur l'île d'Anticosti au Québec en 2005

Région administrative	Unité de gestion	Classes de dommages					Total
		Trace	Léger	Modéré	Grave	Très grave	
Côte-Nord	96	2 798	12 415	5 243	5 099	1 063	26 618

PORTE-CASE DU MÉLÈZE

Coleophora laricella

En 2005, le porte-case du mélèze a été actif sensiblement dans les mêmes régions que les deux dernières années, soit les régions de la Gaspésie, de la Mauricie, de Chaudière-Appalaches, de Lanaudière et de l'Outaouais. Il n'existe presque plus d'infestation sur les mélèzes laricins sauf dans trois petits foyers de niveau léger de l'unité de gestion de la Baie-des-Chaleurs et dans un peuplement sur l'île du Grand Calumet (unité de gestion de la Coulonge) où les dégâts sont modérés.

Ailleurs, l'insecte a sévi sur les arbres en bordure de route. Des défoliations variant de traces à élevées ont été aperçues en Beauce, le long de l'autoroute Robert-Cliche ainsi que dans les régions de la Mauricie et des Laurentides, le long des autoroutes 40 et 640.

Les mélèzes japonais d'une source de semences améliorées, au nord de Batiscan (unité de gestion du Bas-Saint-Maurice) affichaient des défoliations légères de 5 à 15 % sur 90 % des arbres. Ce porte-case était encore présent dans le verger à graines de mélèzes hybrides de la pépinière forestière de Berthierville.

TORDEUSE DU TREMBLE

Choristoneura conflictana

La progression des populations de tordeuse du tremble observée depuis 2003 au Saguenay- Lac-Saint-Jean s'est généralisée cette année. Les dégâts se retrouvent dans les peuplements de peuplier faux-tremble de la plaine du Lac-Saint-Jean (unités de gestion de Roberval, de Saint-Félicien, de Mistassini et de Rivière-Pérignonka) et des basses-terres de la Rivière Saguenay (unités de gestion de Saguenay-Sud et de Shipshaw) jusque dans les contreforts du Parc des Laurentides.

Dans la région de la Côte-Nord, des dégâts plus étendus ont été rapportés dans les mêmes secteurs que l'année dernière (unités de gestion d'Escoumins-Forestville et de Manicouagan-Outardes). Les défoliations se retrouvent concentrées sur les flancs de montagnes et les bords des rivières. Dans la région du Bas-Saint-Laurent, des dommages sont rapportés dans l'unité de gestion de Grand-Portage, plus exactement dans la zone comprise entre Sainte-Hélène-de-Kamouraska, Saint-Jean-de-Dieu et Saint-Hubert ainsi que dans un foyer près de Saint-Éleuthère. Dans la région de la Capitale-Nationale, une seule mention de défoliation a été faite, près de Tourville (unité de gestion des Appalaches).

En Mauricie, des défoliations légères ont été rapportées près de La Tuque (unité de gestion de Windigo). Des populations importantes de papillons de la tordeuse ont aussi été notées au nord de l'unité de gestion du Bas-Saint-Maurice ainsi qu'à l'est de celle de Gouin. Dans l'Outaouais, les populations de l'insecte présentes dans le sud de la région (unités de gestion de La Lièvre, de la Coulonge, de la Basse-lièvre et de la Haute-Gatineau) sont toujours en régression. Les défoliations y sont légères et se retrouvent souvent en petits îlots.

LIVRÉE DES FORÊTS

Malacosoma disstria

Les infestations des dernières années sur les peupliers faux-tremble dans l'ouest de la province ont complètement disparu. En 2005, deux petits foyers d'infestation ont été détectés en Montérégie soit à Havelock et à Ormstown où les dégâts étaient respectivement de niveaux léger et trace.

SPONGIEUSE

Lymantria dispar

La spongieuse n'a pas causé de dégâts dans les foyers recensés l'année dernière. Cette année, sa présence n'a été notée que près de Saint-Anicet (région de la Montérégie) où une défoliation de 30% a été évaluée sur 1,5 hectare, dans une plantation expérimentale de chêne rouge.

ARPENTEUSE DE BRUCE

Operophtera bruceata

Depuis deux ans, cette arpenteuse a causé des défoliations locales dans quelques régions du Québec, notamment celles de Chaudière-Appalaches, de l'Estrie, de la Montérégie, des Laurentides et de l'Outaouais. En 2005, l'insecte a été détecté dans quelques érablières de la Beauce ainsi que dans le secteur de Brennan's-Hill, en Outaouais, où elle a causé des dommages de faible ampleur (niveau trace).

PROBLÉMATIQUE SUR LE PIN BLANC

Dans les unités de gestion du Témiscamingue et de Rouyn-Noranda, certains pins blancs présentent, depuis deux ans, des symptômes plutôt inusités. Le feuillage de ces arbres dépérissants est soit jauni ou soit décoloré de la demie de l'aiguille vers la pointe de celle-ci. Un champignon est souvent associé aux parties nécrosées de ces aiguilles. Il pourrait être responsable de ces dégâts bien que l'étendu de ceux-ci laisse plutôt supposer que ces problèmes ont une origine abiotique (pollution, sécheresse ou autre). Lorsque l'identité du champignon sera connue, nous serons plus en mesure de déterminer son rôle dans cette problématique. En plus de ces anomalies du feuillage, on rapporte à plusieurs occasions, dans l'unité de gestion du Témiscamingue, la présence de la rouille vésiculeuse du pin blanc, *Cronartium ribicola*. La maladie affecte autant les arbres matures que les jeunes et peut entraîner la mortalité des arbres. Les symptômes associés à la rouille vésiculeuse du pin blanc sont détectés sur le tronc, les branches et la cime des pins blancs malades. On rapporte aussi la présence de plusieurs autres ravageurs dont la brûlure des aiguilles, *Lophophacidium dooksii*, le phytopte du pin blanc, *Trisetacus alborum*, et le puceron de l'écorce du pin, *Pineus strobi*.

MALADIES DES BRANCHES ET DU FEUILLAGE

Au printemps, la présence de deux anthracnoses, *Discula fraxinea* et *Discula umbrinella*, a été rapportée à plusieurs occasions : *D. fraxinea* sur le frêne en ornementation et *D. umbrinella* dans des plantations de peupliers hybrides. Dès le début de l'été, des maladies foliaires étaient notées un peu partout au Québec. Les taches septoriennes sont celles qui ont été observées le plus fréquemment. Celles sur les peupliers et les peupliers hybrides sont causées par *Septoria populicola* et *Septoria musiva*. Sur ces mêmes essences, on a aussi régulièrement observé la tache septotinienne, *Septoninia populiperda*, la brûlure des pousses causées par *Pollaccia radiosa* et *Pollacia elegans*, et deux chancres sur les tiges, le chancre dothichizéen, *Discosporium populeum* et le chancre cytosporéen, *Cytospora chrysosperma*. Ce dernier étant le plus commun.

La présence des fructifications orangées des rouilles des aiguilles *Chrysomyxa* spp. et *Pucciniastrum* spp. ont également été notées sur l'épinette un peu partout au Québec. Les maladies suivantes ont aussi été observées sur les résineux : la moisissure grise, *Botrytis cinerea*, sur le sapin, la brûlures des pousses, *Sirococcus conigenus*, sur l'épinette et la tache brune des mélèzes, *Mycosphaerella laricina*, sur le mélèze.

DÉGÂTS CLIMATIQUES

Au début de l'été 2005, deux phénomènes climatiques, la gelure printanière et les vents violents, ont causés des dommages aux arbres en forêt naturelle.

Des températures sous le point de congélation se sont maintenues pendant au moins deux jours consécutifs, dans de sud-ouest de la région de l'Outaouais. Le jeune feuillage tendre des chênes rouge surtout mais aussi des chênes blanc, des ormes, des frênes et des hêtres a été endommagé par le gel. À l'est de Waltham, on signale des dégâts à un niveau grave (mort de plus de 75 % du feuillage) et au sud-ouest du lac Meech, les dégâts sont à un niveau modéré (mort de 25 à 75 % du feuillage). Les massifs forestiers les plus touchés sont à flanc de montagne, dans des stations sèches. Dès le début de juin, les arbres atteints développaient une nouvelle feuillaison.

Quelques épisodes de vents violents ont causés des bris d'arbres. Dans la région de la Mauricie, sur la réserve de Mastigouche, les chablis ont eu lieu à la mi-juin et ont touché les sapins, les épinettes, les peupliers faux-tremble et les bouleaux blancs. Les arbres renversés avaient environ 30 ans. Dans la région de l'Outaouais, des arbres ont cassé le long de la rivière des Outaouais et d'autres se sont renversés au lac Leslie. Dans la région de la Montérégie, une tornade de force F1 le 25 juin a causé des bris d'arbres dans la municipalité de Verchères.

PROGRAMME DE SURVEILLANCE DES PÉPINIÈRES

En 2005, les inspections phytosanitaires de certification ont débuté le 31 mars et se poursuivront jusqu'à l'automne. Au total, 26 pépinières, réparties dans 12 régions administratives, ont été visitées en vue de la délivrance des certificats phytosanitaires. À la fin de juillet, 899 lots de plants avaient été certifiés.

De l'automne 2004 au printemps 2005, les conditions climatiques ont entraîné des dommages de gelures, de décoloration de feuillage et de mortalité des racines. De la **dessiccation hivernale** a été observée dans 132 lots de plants de 20 pépinières établies dans presque toutes les régions administratives, sauf la Mauricie et la Côte-Nord. Le **gel racinaire** a été relevé dans 40 lots de plants de 14 pépinières établies dans sept régions administratives. Pour leur part, les **gels automnaux** ont endommagé 17 lots de plants dans 7 pépinières, réparties dans 6 régions. Des plants d'épinettes, d'aulnes crispés, de peupliers hybrides et de pins ont été affectés. Le **gel hivernal** a été observé dans 48 lots de 15 pépinières réparties dans 8 régions. À part le lot de sapins baumiers, celui de mélèzes d'Europe et les trois lots de noyers noirs, les lots de plants endommagés étaient produits en récipients. La **gelure printanière** a été relevée dans 51 lots de plants de 15 pépinières réparties dans 12 régions administratives.

Des dégâts aux racines causés par des **excès d'eau** ont été notés sur des plants de toutes les espèces d'épinettes, de pins gris et de pins rouges dans 41 lots de 13 pépinières réparties dans 10 régions. Le pourcentage de plants sévèrement affectés était souvent important.

Des bris provoqués par la **glace** ont été enregistrés dans 10 pépinières réparties dans 8 régions. Cette glace a endommagé 32 lots de plants d'épinettes blanches, d'épinettes noires, d'épinettes rouges, de pins blancs, de pins gris et de pins rouges cultivés en récipients.

La **neige** a parfois causé des bris de tige sur des plants d'épinettes et de pins majoritairement de fortes dimensions. Un total de 78 lots cultivés à racines nues ou en récipients ont été endommagés dans 13 pépinières de 9 régions distinctes.

Des **brûlures de pousses** causées par *Sirococcus conigenus* ont été relevées dans 10 lots d'épinettes blanches, d'épinettes noires et de pins gris repartis dans 4 pépinières situées dans les régions de l'Abitibi-Témiscamingue, de la Capitale-Nationale, de la Côte-Nord et de la Mauricie. Dans un lot d'épinettes blanches, les plants porteurs de ce champignon étaient morts.

En 2005, on a détecté le **chancre scléroderrien**, *Gremmeniella abietina* var. *abietina*, dans trois lots de pins gris de deux pépinières situées dans les régions du Saguenay–Lac-Saint-Jean et de l’Abitibi-Témiscamingue. La race nord-américaine du champignon a été identifiée, grâce à des techniques basées sur l’analyse de l’ADN. Ces lots produits en récipients ont été triés afin d’éliminer les plants affectés.

On a relevé du **charançon de la racine du fraisier**, *Otiorhynchus ovatus*, dans quatre lots d’épinettes noires et de pins gris cultivés en récipients et répartis dans deux pépinières : l’une située dans la Capitale-Nationale et l’autre en Mauricie. On a aussi retrouvé dans une pépinière de la Capitale-Nationale un lot de pins gris infesté à un faible taux par des larves du **charançon noir de la vigne**, *Otiorhynchus sulcatus*.

Des **moisissures** ont été observées dans 22 pépinières établies dans toutes les régions, sauf celle de la Côte-Nord. On a enregistré des dommages dans 281 lots de plants produits surtout en récipients. Généralement, dans l’ensemble des lots touchés, les plants affectés l’étaient modérément ou légèrement. De la **moisissure grise** causée par *Botrytis cinerea* a été identifiée dans 183 lots, de la **moisissure nivale** l’a été dans 9 lots alors que d’autres moisissures l’ont été dans 89 lots.

Des **moisissures de plants entreposés** ont été observées dans cinq des six pépinières qui ont fait de l’entreposage de l’automne 2004 au printemps 2005. Au total, 56 lots de peupliers hybrides et 9 lots constitués d’érables à sucre, de caragans de Sibérie, de chênes rouges, de mélèzes d’Europe et de mélèzes laricins ont été affectés. On a relevé de 1 à 10 % de plants sévèrement affectés dans trois lots alors que dans les autres lots, jusqu’à 90 % des plants étaient affectés moins.

La **punaise terne**, *Lygus lineolaris*, a endommagé 69 lots de plants d’épinettes blanches, d’épinettes de Norvège, d’épinettes noires, d’épinettes rouges, de peupliers hybrides et de pins blancs dans 15 pépinières réparties dans neuf régions administratives.

La **rouille-tumeur des chênaies**, *Cronartium quercuum* f.sp. *banksianae*, a été relevée dans cinq lots de pins gris d’une pépinière de la région de la Capitale-Nationale. Dans un de ces lots, un nombre important de plants étaient affectés (1,5 %).